L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Journal politique et commercial

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE, 26 JANVIER 1890.

## BULLETIN ARTISTIQUE.

XI

*Un mot de bulletin artistique.—Hélène Fornarese.—La véracité des critiques.—La période des concerts.—Calcul du lundi dernier.—Théâtre de l'Opéra.—Il y a public et public.—Les trouble-fête au théâtre.—Les acteurs.—Vocalises des familles et sonnées du chant.—M. Pomero—M. Gonzalès—Duo par trop sérieux.* LA MUETTE DE PORTICI—*Mlles Guille, Balleroy—Mme Boretta—Mlle Rossi*—LE ROI D'YS—*MM. Blau et Léonard Lalo—La partition—Le poème—Quelques impressions—La Bibliothèque d'Ouvrage—Le concert de M. Ovide Musin—Les spectacles—Bénéfice de l'Union Française.*

Je ferais trop ce qu'il adviendra de ce bulletin artistique, ou plutôt tentative de bulletin, car jusqu'ici tout semble me dire que bien difficilement je le mènerai à bonne fin.

En effet voilà bien des fois que je prends la plume et à chaque fois il a fallu le laisser tomber, grâce au retour persistant du drelin, du bing de la sonnette ou de timbre. Enfin voici deux phrases achevées ; peut-être le carillon va-t-il cesser et me permettre d'avancer quelque peu dans la marche de cet article.

Marche qu'il faut hâter, car la journée est fort avancée déjà et dans peu d'heures je serai sollicité par la répétition générale du *Roi d'Ys*, que je tiens essentiellement à entendre, afin d'être mieux familiarisé avec lui, quand il s'agira de vous en entretenir.

Ici l'entrevue comme un rictus railleur chez le lecteur ; il se dit que messieurs les critiques ne sont pas toujours d'une irréprochable véracité et que plaisantes fois ils parlent au public — et coulent même à faire avec emotion, avec conviction — de faits et gestes qu'ils sont encore à voir ; ils en feraient même des détails minutieux. Ce n'est pas moi qui aggraverai ce fréquent délit ou le niant ; j'avoue être parfois tombé dans ce péché mignon.

Mais à propos du *Roi d'Ys* je ne pourrais me passer semblables fantaisies ; l'œuvre est d'abord un premier pour moi, pour vous aussi peut-être, et comme je l'écrivais encore hier, des créations de cette portée ne s'apprécient point à la légère ; à leur endroit on ne se contente point du oui dire. Elles veulent être entendues à plusieurs reprises ; quelle que soit en lucidité d'esprit, en spontanéité de perception, nul ne peut, à première audition, se rendre compte complet d'une partition à l'envergure du *Roi d'Ys*. C'est le propre des œuvres de maître.

Donc je me hâte dans le présent travail, sûr d'avoir le bénéfice et le plaisir de cette répétition générale, qui m'aidera notablement à la plus intime connaissance d'un ouvrage, à cause des reprises futures qui distinguent indéfiniment cette dernière mise au point.

Nous sommes entré dans la période des concerts ; plusieurs ont eu lieu déjà, et nous en aurons encore deux avant le grand festival attendu que l'on sait ; la fête du chant, le Sengerfest qui s'apprête et dont on se dégante les mains, me dit-on. Je ne sais rien d'officiel du sujet.

L'un de ces concerts m'a donnaît lundi chez la l'Opéra, au bénéfice d'un hôpital de fondation nouvelle, et s'il a été une aide importante pour l'œuvre, il a été aussi un succès pour les artistes de l'Opéra—chant et orchestre—qui en faisaient excellemment les frais.

Quand un programme se compose, comme celui-là, de vingt numéros, il arrivera rarement qu'une quelque modification n'y soit point apportée, que quelque lacune n'y survienne pas.

L'incident ne s'est guère produit cette fois ; guère, dis-je, car il n'y a eu aucune suppression, numériquement parlant ; les seul changements ne sont pas.

Il a porté sur le duo du *Chalet* qui, du reste, avait fait la même aventure à un concert précédent ; ce n'est point là un Chalet de nécessité, paraît-il.

Je ne juge pas utile de m'arrêter à ce concert, où l'on a retrouvé les principaux artistes du chant, et qui, la plupart, avaient fait choix de pages, détachées de leur répertoire.

Ils ont prestement franchi ce pas, tout facile pour eux d'ailleurs ; et s'il vous faut du témoignage de l'effet causé, je vous dirai un infiniment plus parlant que ce que je pourrais écrire ; presque tous les numéros de ce non-fu programme—on finissait à minuit—ont été bissés.

Et, par parenthèse, en présence de ces fréquentes et persistantes sollicitations, le peintre à ce grand, cet éternel enfant qu'on nomme un public.

Au sein d'un auditoire, de tout auditoire, pas je écrire, il est toujours un certain élément, gourmé, sadoque, ayant des rigidités anormales, causées par le presque strangulation du col ou de la cravate.

De ceux-là qui, en général, se préoccupent médiocrement des jouissances de l'esprit, je n'ai nullement à m'inquiéter, vous tous ce doutez ; pas plus que de la troisième qui, quelquefois, au d'un chœur ou d'un duo déjà trop faible.

Ce sont fades modèles, que ne rechercherait mal atelier bien occupé. Néanmoins ils ont le culte d'eux-mêmes ; Narcisse raté auxquels sont semble bon pour se réverbérer, se miroir, ils se dorlotent en une pâme persévérante, inexplicable, mystérieuse.

Or je ne fais jamais halte, fut-ce une seconde, devant ces lamentables et souvent arriérées épaves de la mode ; jamais devant des pâmeurs, quels qu'ils soient, et, par conséquent, moins encore devant ceux-ci. Accorder même cette seconde à tels types d'ex-, sujets moi, porter atteinte à ma dignité ; sûrement c'est méconnaître le prix du temps. Ils n'escomptent rien et condamnent tout. Par bonheur le nombre en est fort restreint ici.

Or n'est donc point vers ces gens que j'imagine, que je vais chercher ce qui, à mes yeux, constitue le public véritable, accueillant, sincère, celui qui me trouble quand les représentations par des exécutants mal appris, à haute voix, vides en eux-mêmes, agissent pour les voulins ; celui qui, dans cette foule, qui s'émeut, m'en hantant point où se passionnent du beau.

C'est à ce partenaire-là que je songeais pendant le concert rappelé plus haut. Ce grand enfant, disais-je le qualifiais tout à l'heure, vous l'entendez dire, à cette soirée de lundi, que le premier était trop abondant et pourtant, je vous le répète, il y prenait tellement goût, l'appétit lui venant si bien en mangeant, qu'il retournait presque à chaque plat. Pour un peu il aurait bissé le divertissement tout entier ; car, il faut bien le dire, vocalises des jambes comme vocalises du chant sont charmes négligés lime lasses également prendre. Et je ne reviens pas à chacun des morceaux de ce concert, je veux, du moins, sonnerer quelques fibres à deux artistes de l'orchestre, dont d'abord comme le début devait le partenaire de l'Opéra : M. Pomero, violon, M. Gonzalès, cornettiste.

M. Pomero s'est fait entendre dans deux fantaisies : *Pastorale et ballet* de Pasquier, et *Tarantelle* de lui-même ; celle dont il a bien voulu m'adresser le manuscrit et à laquelle j'ai déjà consacré quelques lignes.

L'artiste n'a point cherché à prendre son auditoire par des efforts de mémoire ; par ces périlleuses danses de cordes ancien mêlant jeu de mots, bien entendu qui donnent peut-être, mais bien vite les laissent vite les auditeurs à organisation quelque peu artistique.

Le mécanisme il le connaît indubitablement, et, pour ma part, il m'importe peu de savoir s'il en peut user, s'il en peut remuer toutes les ficelles. Il manie l'archet avec aisance, il joue avec pureté et dans ce jeu le sentiment ne fait point la grâce à la légèreté. De le nommer du lieu et du détiné dans les traits ; une pointe de la période, dont les phrases sont détaillées avec goût. Chef de pupitre dont j'ai plus d'une fois combattu la vaillance.

A M. Gonzalès aussi il faut reconnaître ce sentiment de la phrase, et ce qui m'a frappé tout d'abord d'où qu'il arrive avec sonorité, sans les dépasser par des agrémens, des pensées rabâchées, trop souvent rencontrées chez les cornettistes de la plupart de ceux qui prétendent les jouer. Les bouch, les sons d'une extrême rapidité, sont absents de ce jeu, qui doit, en cela la tout en même, une pierre lumeur de la franchise d'exécution. Je ne saurais trop le félicitant d'avoir, le général avec ses nombreuses exécutions, se manquant point à M. Gonzalès. Quand à la partie artistique de la chose transcrire, et à ce qu'on appelle dans le Rhône dont il a conduit *Fête de Montrevault* d'un ton [illegible] pouvait choqué [illegible] qui [illegible]

jours, mais arriver à l'effet voulu, tout en restant étonnés avec le thème, d'où détachée complètement.

Cette traite parallèle, M. Gonzalès l'a définitivement chanvée, pourquoi, et le pas avec embrouiller pour qu'on le fédiotte de l'avoir heureusement transché.

Le même concert de lundi s'est terminé par le duo de la *Muette de Portici*, entonné par tous les ténors et tous les barytons de la troupe. C'est beaucoup, et si même vous voulez mon opinion bien franche, c'est infiniment trop.

Depuis quelque temps on a fait choix de l'œuvre d'Auber pour ce genre d'exercice, dont le besoin, ce me semble, ne se fait nullement sentir. Cette collaboration, en plutôt, permettez-moi de l'écrire, cette complicité de ténors et barytons me paraît déplorable, malfaisante. Ah ! le premier Fra Diavolo, elle n'est point comme Rossini le diable : elle ne fait point les choses à demi.

Quelques mesures suffisent à ce travail de destruction ; c'est à qui ne vous tourmente vocalise, et un fait chacun de s'en donner à cœur-joie-que-vous-tu ? Des nuances il n'est plus question alors, cela va de soi. Toutes les intentions sombrent ; c'est une fusillade, une artillerie de notes, le plus souvent surmenées comme sonorité quand on peut—j'ai notes qui cherchent à s'étouffer les unes les autres, et, comme toute, résultant en un mauvais adorablement réussi, complet.

Du diable si pareille perpétration du célèbre duo d'Auber crée jamais de l'autochtonisme. Or l'a souvent comparé, comme effet, comme force d'impétuosité, à la Marseillaise ; souvent il a réagi sur la population parisienne, et mal de révolution, au point de l'entraîner à des prises d'armes, et l'on sait qu'il fut un des chants les plus répétés, les plus enrichaffés, au moment des événements de ces transformations survenues en Belgique en 1830-1831.

Soit ; pourtant j'estime que si le morceau est été servi en duo aggravé, ainsi que cela se pratique quelque fois de nos jours, l'entraînement aurait été fort tiède et qui sait ? la révolution belge en aurait peut-être été retardée. Quelle confusion, quelles détonations, Dieu jouale !

Cet appétit, cette boulimie de sonorités est négative de l'art ; plusieurs fois j'ai été exposé à ces morceaux dont les parties avaient été doublées à l'infini et j'avoue que rarement mon oreille y a trouvé son compte. Comme je goûtais mieux ce duo, tout d'un jet, tout d'élan, en l'entendant chanter, l'autre soir, dans sa forme naturelle, par MM. Guille et Balleroy. Ils y ont en tous deux de l'émotion, du feu, et le bis qu'on leur a demandé n'avait rien pour me surprendre.

J'ai pu avoir félicité M. Guille sur son interprétation de ce duo, sur l'accent vrai qu'il prête à la poétique phrase qui incidente la marche du triomphe : *Adieu donc ma chaumière* ; je lui reproche de ne pas assez recourir aux demi-teintes dans la romance du *Sommeil*, qui exige moelleux, fluidité. Elle perd bonne partie de son charme, si l'artiste y fait trop dépense des notes de poitrine.

Il est là des passages—presque tous—auxquels la *mezza voce*, la voix de tête sont absolument indispensables. Il est jamais l'estompe ne fut plus nécessaire que dans cette page, une invocation qui s'élève comme une plainte ; ondée de larmes aussi ; sentiment exquis et dont les teintes douces, tout rigoureusement observées par lui, suffiraient longtemps à la vogue de Roulhiac. Ce fut même là un fonds, presque unique, sur lequel il vécut longtemps à l'Opéra de Paris. Poultier ; c'est là un nom indissolublement lié à cette adorable mélodie.

C'est lui, me dit-on, que M. Balleroy a abordé, pour la première fois, le rôle de Pietro ; la tonalité en est parfois un peu pâme pour lui et voilà qui ne ressemble guère aux barytons souvent surhaussés de Verdi.

Je me suis déjà exprimé à l'endroit du duo du second acte qui, avec la ballade du cinquième, constitue à peu près toute cette partie de Pietro.

Cette ballade est d'une excellente couleur, mais, comme la barcarolle : *Amis, la matinée est belle !* elle n'est pas seulement une mélodie décorative ; elle porte son sens et ce sens est tout un drame. Le compliment il faut une action accompagnée ; il doivent être joués autant que chantés ; et c'est sur ce jeu que je conseille à M. Balleroy d'insister.

L'air du premier acte retranché : *O moment enchanteur !* il ne reste à Elvire que l'aérieux du quatrième : *Arbitre d'un ciel*. Mme Boretta y a apporté le sentiment que je lui connais et dont se doubte en elle la virtuose.

L'ouverture de la *Muette* a été chaudement enlevée et le public a justement remarqué, applaudi la *Prière* sans accompagnement du troisième acte, si bien écrite pour les voix et dont le caractère est supérieurement observé.

La mimique est un langage d'une pratique difficile : il exige précision de gestes, mobilité, vérité de physionomie. Ces qualités n'ont pas manqué à Mlle Rossi dans la scène où Fenella y cède d'abord aux sollicitations de la jalousie, de la vengeance et se décide enfin au pardon. Cette opposition, ce combat a trouvé en elle une expression juste.

Je quitte à l'instant l'Opéra, où vient de finir la répétition du *Roi d'Ys*. Je ne dirai pas réfléchi en général, car un seul décor y a été planté et les préparatifs n'étaient pas assez complets pour qu'on essayât le trac de la fin : le rendu de l'Océan qui monte et doit submerger la ville d'Ys. Dans quelques heures tout sera bien prêt ; ce spectacle aura son prix.

Le besogne importante était ici la partie musicale et, hâtons-nous d'écrire qu'en persévérant labeur de deux mois environ à vaincu un résultat heureux à l'orchestre, au chant.

Ainsi que les compositeurs modernes, M. Edouard Lalo a donné un développement considérable à son orchestre, mais, cela dit, n'allez pas croire qu'il ait mangé de la quilité distributive. Cette audition me laisse au contraire sous l'impression qu'il y a, dans cette œuvre, une pondération bien voulue, bien atteinte.

Si l'inédit est toujours fort marqué dans les combinaisons harmoniques, dans les effets de timbres qui courent à travers toute cette instrumentation touffue, brillante, il est aussi d'une frappante intensité dans la partie mélodique, le mélodie voulue, bien bien employée et de là est des deux de la rampe, et fréquemment la phrase qui vous a touché par le chant, reprend toute sa puissance d'émotion à être interprétée par les instruments.

Le moment n'est pas venu de vous citer les pages saillantes de ces trois actes ; cet dans un bulletin suivant et après la première représentation que je m'acquitterai de ce soin.

Laissez-moi néanmoins, car un ill conducteur n'est pas sans utilité en même de l'initiation à un ouvrage parcil, laissez-moi appeler votre attention sur quelques morceaux qui m'ont frappé dès l'abord.

L'ouverture est celle d'un symphoniste de grand ordre.

Les dessins charmants, captivants y abondent et le tout est d'une ordonnance vraiment magistrale.

Ce symphoniste impose peut-être bien aux instrumentistes des traits d'une exécution incommensurablement difficiles, qui, à première vue, semblerait comme inexécutable ; mais ce sont là fantaisies de débutant ; le chef maître à son premier essai, d'ailleurs—qui a pour de vouloir être original, personnel, verse parfois dans l'entrâtre.

Après l'ouverture on remarquera le chœur d'introduction ; une cantilène de Rosenn ; le duo des deux sœurs, Margaret et Rosenn, frappant par ses contrastes et la distinction des dessins mélodiques ; l'air de Margaret, au second acte : *Lorsque je t'ai rendu apparaître* ; un délicieux chœur au troisième acte et l'air de Mylio, troisième acte :

Amis, là ! laissez moi
Contar mes peines, mes ennui !

Ce sont là quelques-uns des souvenirs que j'emporte de cette répétition et que je livre aux lecteurs seulement comme impressions. J'imagine cependant qu'à porter ces mêmes pages, les mêmes sensations persisteront par aller sont l'effet du moment qui m'ont paru non seulement sympathiques, habilement traités, mais d'un sentiment très vif, très saisissant.

Je l'ai déjà écrit, le livret de M. Blau a été inspiré par une légende, une ballade armoricaine. C'est en la lisant qu'il conçut l'idée d'écrire un poème pour lui ami M. Edouard Lalo ; mais il convient d'ajouter qu'il n'a gardé de la légende que la idée enlevée, la rupture des digues et cette montée de la mer qui va submerger Ys.

Je voulais d'abord faire un libretto et l'analyser même par cœur, afin d'en donner une connaissance entière à nos lecteurs. Mais le temps me fait défaut et l'on, me permettra d'en reproduire ici une sorte de canevas, de à un certain parcelle, M. Saint-Aubier.

Cette esquisse suffira, ce me semble, pour faire connaître les grandes lignes du livret sur lequel M. Lalo a dû en partition ;

"Gradlon, roi d'Ys, a deux filles, Margaret et Rosenn. L'une et l'autre aimant le chevalier Mylio, qui, parti pour une expédition lointaine, ne tardera pas à revenir.

Pendant son absence, Karnac, un prince rival, a battu Gradlon en diverses rencontres et pour lui imposer la paix, le prit d'Ys lui offre la main de sa fille Margaret.

Mylio *revient*, ayant Mylio mort, tout ce qu'elle désirent pour sauver son pays, se lamente sur son triste état. Mais en vaincu, un inconnu de quelque entre dans la salle et lui qu'elle aime, elle repousse avec horreur un mariage [illegible]

leur un hymne *Hier infortuné, malheureuse enfance !*

"Karnac bondit sur Pontrique. Ce pare-être hère une guerre sans trêve, un combat sans merci. Et pour punchser ce discours il jette son gantelet aux pieds du roi. C'est Mylio qu'le ramasse et relève ainsi le défi.

"Au premier tableau du second acte Margaret apprend, par une heureuse surprise entre Rosenn et Mylio, qu'elle n'est pas aimée et que le cœur de celui-ci est tout à sa sœur. Elle a accès, folle de rage, à leurs serments d'amour ; elle a entendu Mylio promettre à Rosenn de l'épouser dès qu'il aura remporté la victoire que lui prédit Saint Corentin, patron de la ville d'Ys. Elle jure de se venger.

"Au second tableau Karnac, vaincu, abandonné de son armée, n'écoute même plus de traiter, quand Margaret lui apparaît et relève son courage. Farouche, implacable, elle lui apprête de quoi assouvir leur vengeance commune. Qu'il se rende le soir à Ys ; elle lui livrera les clefs des écluses et le triomphe de ses ennemis aura été de courte durée.

"Karnac accepte, et, ivre de rage, lance un blasphème à Saint Corentin, dont la tombe se dresse au fond de la scène. Mais quoi ! la chapelle fundraire s'éclaire soudain d'une vive lueur ; le saint apparaît et maudit le couple impie. A cette vue, Margaret, folle de terreur, s'enfuit laissant Karnac muet d'épouvante.

"Le troisième acte est également divisé en deux tableaux. C'est d'abord le mariage de Mylio et de Rosenn ; puis les remords de Margaret bientôt vaincus par Karnac, qui enflamme de nouveau sa haine, en lui montrant le bonheur des deux amants agenouillés dans la chapelle. A cette vue Margaret se [illegible] plus et elle livre à Karnac les clefs fatales.

"Le dernier tableau est très court. C'est le cataclysme. Le peuple s'est réfugié sur le plateau d'une colline. Le ciel est noir et, par intervalles, traversé de longs éclairs. On entend le rugissement du tonnerre. A l'horizon, la mer sombre et houleuse. L'eau monte, monte toujours.

La foule agenouillée prie et se lamente ; mais le flot furieux escalade les rochers. Mylio a tué, trop tard hélas, le misérable Karnac ; mais Margaret vit encore. Le roi, Rosenn, Margaret et tout le peuple se sont réfugiés sur des rochers dominant encore la mer. Margaret entend une voix d'en haut lui ordonnant de mourir, et se sentant condamnée, elle répète instinctivement les mystérieuses paroles entendues :

Toujours l'océan montera,
Quand il aura reçu sa proie,
Le flot vengeur s'apaisera.

"Puis elle avoue son crime et repoussant ceux qui l'entourent, elle gravit le sentier qui mène à la roche la plus élevée, et de là s'élance dans les flots."

On le voit, des situations fortes, propres à la scène, essentiellement musicales ont été trouvées par le librettiste, et de cette collaboration de MM. Blau et Lalo est née une œuvre qui a fait date dans le monde musical.

La première représentation en aura lieu décidément ce soir avec la distribution suivante : *Mylio*, M. Fürst ; *Karnac*, M. Balleroy ; *Le Roi*, M. Geoffroy ; *Saint Corentin*, M. Rossi ; *Margaret*, Mme Lasvington ; *Rozenn*, Mme Boretta.

L'exécution du *Roi d'Ys* à l'Opéra Comique de Paris date du 9 mai 1888, et depuis, ce drame lyrique, qui a toute l'ampleur du grand opéra, est demeuré au répertoire pour y briller partout et faire honneur à l'école française.

Ampleur du grand opéra, viens-je d'écrire ; on la retrouvera aussi dans les récitatifs auxquels le compositeur a su donner une véritable importance.

Je commencera à huit heures précises.

M. Ovide Musin est arrivé hier à la Nouvelle Orléans ; c'est demain que se donnera, à l'Opéra, son concert instrumental et vocal, dont les lecteurs de l'*Abeille* connaissent le distingué programme.

J'ai déjà écrit, à diverses reprises ce que je sais de la réputation du violoniste belge, j'ai la confiance qu'un public nombreux la sanctionnera demain.

M. Ovide Musin s'est fait entendre hier dans un salon où se donnent souvent des légèles artistiques.

J'ai vivement regretté de ne pouvoir assister à cette soirée ; mais la répétition du *Roi d'Ys* ne m'a pas permis ce plaisir.

Samedi en matinée : *La Muette de Portici*, avec MM. Guille, Balleroy, Nod-Cadeau ; Mme Boretta, Mlle Rossi.

Le soir, seconde représentation du *Roi d'Ys*.

A la matinée de dimanche : *Guillaume Tell* et, pour spectacle du soir ; *Le Mascotte*.

—La reprise d'*Haydée*, un charmant intermède, des artistes de talent, tout promet une brillante soirée à l'Union Française, mercredi prochain.

Je ne fais aujourd'hui que la rappeler ; me promettant le plaisir d'y revenir bientôt.

L. PLACIDE CANONGE.

### Nécrologie.

Encore un deuil dont est affligée l'une des familles les plus anciennes de la Louisiane, l'une de celles aussi qui ont la richesse des beaux souvenirs : la famille Villeré.

M. Oswald Villeré, mort avant hier matin, était natif de la Nouvelle-Orléans, où il passa toute sa vie. Cette vie il l'avait commencée sous les plus heureux auspices ; il avait trouvé la fortune dans son berceau, et sa jeunesse se passa dans un milieu considérable, où elles étaient en grand nombre les influences qui pouvaient, qui devaient lui sourire la voie.

Il s'éprit tout d'abord de la vie de campagne et s'adonna à la grande culture, celle de la canne à sucre. Dans cette sphère il déploya aussitôt une grande activité et bientôt une compétence réelle.

Mais à lui, comme à tant d'autres sur cette terre de la Louisiane, les revers advinrent. Tout ce qu'avait donné le patrimoine, tout ce qu'avait réalisé un travail persévérant fut englouti, et seule la qui hier possédaient un domaine tout seigneurial, se trouvèrent en présence de la dépossession et des conséquences de notre terrible guerre ; dépossession qu'ils avaient vaincue combattue de toute leur énergie, de toute leur intelligence.

M. Oswald Villeré ne se laissa point abattre par la catastrophe ; se souvenant que d'autres dépendaient de lui ; qu'il avait charge d'âmes, il songea au parti qu'il avait acquis, au cours de sa carrière d'habitant, de fabricant de sucre, de sérieuses connaissances en mécanique.

Ce fut donc dans ces travaux de mécanicien qu'il s'engagea ; et à eux il dut longtemps le bonheur de pouvoir suffire aux besoins d'êtres aimés.

Cependant il est des hommes auxquels le destin semble s'acharner. Le mauvais sort le guettait et il y a quelques années un terrible accident vint complètement le désemparer. A la gare du chemin de fer de Carrollton il fut pris, un jour, entre une locomotive et le mur de la bâtisse et si rude fut le choc que depuis lors il devint incapable de tout travail manuel suivi.

Il s'en suivit aussi un déclin continu de la santé, et après trois ans de cette inaptitude physique qui avait réagi encore sur le moral et avait amené un découragement profond, M. Oswald Villeré expirait mercredi dernier, ainsi que nous venons de l'écrire.

C'était un *type* honorable, fort honoré type de la race créole ; cœur excellent, caractère pur, noble. Le deuil que portent aujourd'hui les siens s'étendra à un vaste cercle d'amis.

### Académie de Musique.

La demande des places pour la comédie : *Sweet Lavender*, est toujours très satisfaisante. Nous rappelons à nos lecteurs que l'engagement de la présente troupe ne finira après-demain samedi ; ils devront donc se hâter de retenir leurs places.

La pièce est essentiellement agréable et la troupe, celle du Lyceum Theatre, de New York, c'est à dire l'une des plus complètes aux Etats-Unis.

A dimanche la rentrée de Mlle Annie Pixley. Elle débutera par la comédie : *Seventh Floor*, qui restera sur l'affiche jusqu'au mercredi inclusivement ; et pour le reste de la semaine : *The Dragon's Daughter*.

### Théâtre St-Charles.

Avec *Bert Lynne*, les recettes se maintiennent à un joli chiffre. Voici, du reste, venir la période où les étrangers affluent et, par conséquent, c'est à un mouvement de hausse que peuvent s'attendre les théâtres. Il en sera ainsi jusqu'à la fin du Carnaval ; le reste en hausse.

Mlle Ada Gray joue, en le fait, un double rôle dans *Bert Lynne* et cela avec un sentiment de l'énergie.

*Bert Lynne* occupera l'affiche jusqu'à samedi soir.

Dimanche : *The Silver King*.

### Grand-Théâtre.

Nous apprenons l'entrée de la nouvelle troupe que M. Etienne Stanislas Mlle a en effectué. Ce [illegible] dont on apprécierait la valeur [illegible] jusqu'à jeudi prochain.

Représentations demain jour de la [illegible]

ROYAL BAKING POWDER

Absolument pur.

L'effet de cette POUDRE est infaillible. C'est une merveille de pureté, de force et d'insuffisance employé est bien plus économique que celle des poudres ordinaires, et elle échappe elle-même à toute comparaison avec la multitude des autres préparations nommées poudres à cuire. Insistez pour avoir le rapport du poids, chaque d'alun ou de phosphates.

Vendu partout. Recommandez cette. ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street, New York.

En gros par SMITH BROS & CO.
SCHMIDT & HEBLER.

### CHRONIQUE DE LA VILLE.

**Thermomètre.**—Hier matin, 22 janvier 1890, Thermomètre pour la Louisiane, Mississippi, Alabama, avec de légères pluies locales, vents du sud-est et un peu plus chaud.

Température du 22 janvier 1890.
Thermomètre de R. & L. CLAUDIN, Opticiens, No 142 rue du Canal.

| Heures Centigrades et Barometre. | Thermometre | Centigrade |
|---|---|---|
| Heures du matin | 7.00 | 8 |
| Midi | 14 | 13 |
| 3 h. M. | 15 | 13 |
| 6 h. M. | 18 | 12 |

**Cour de Circuit.**—Ross, Keen & Co. contre la Southern Cotton Oil Company.—Les frais sont portés à la charge des défendeurs.

James Sims contre P. G. Gilbert.—Jugement en faveur du demandeur pour $60.

J. G. Sporr contre Oscar Grosier.—Rejet de l'exception.

E. W. Baldwin contre le steamship *Chilian*.—Jugement en faveur du demandeur.

**Cour Civile.**—Chas. E. Barrasin contre J. M. Winship, Paul Bellocq, Jules Aldigé, L. H. Jung, S. V. Fornaris et Jos. Woodruff.—En recouvrement du montant de 20 actions de la Bienville Oil Company, dont il impute la chute aux directeurs précités.

Charles Oliver contre la compagnie du Louisville et Nashville.—En $20,000 de dommages.

Mme E. H. Anderson contre Henry A. Veasie et Wm C. Hyrne, en recouvrement de $1,000 de loyer.

Maybrick & Cie contre M. J. Mitchell, pour $134,254.

Les successions A. Pouraine et J. Barousse sont ouvertes.

Louise Frictrois contre Jos. Bessee, pour obtenir le divorce.

Jos Caillet contre la Louisiana Electric Light Co., pour obtenir l'enlèvement d'un poteau placé devant sa résidence.

Jackson Fire Co No 18 contre la Great Southern Telegraph Co. Nouvelle audition de cause refusée.

Pittsburgh and Southern Coal Co contre la ville. La demande d'injonction est rejetée et les défendeurs condamnés aux dépens.

**Cour Criminelle.**—Section A.—Ant Carr, vols de fait, $10 et 30 jours.

Section B.

R. Gayard, détournement, 1 an de pénitencier.

John Brown, vols de fait, 5 mois.

Seymour Hymes, larcin, 4 mois.

Louis Touchard, diffamation, 3 mois.

A. Richards, attaque, $5 ou 2 jours.

J. J. McGray, port d'armes cachées $2 ou 24 heures.

**Expectation.**—L'*Abeille* a annoncé hier qu'un pistolet étant parti entre les mains de M. Aug. Chainey, au coin des rues Remparts et Conti, quelques voisins avaient déclaré à un agent de police, attiré par le bruit de la détonation, que M. Chainey nourrissait des projets de suicide. Le jeune Pierre Rillo, M. Chainey s'est présenté hier dans nos bureaux et a expliqué qu'ayant imprudemment cherché à enlever une cartouche à blanc renfermée dans le canon d'un petit pistolet d'enfant, la poudre s'était enflammée et qu'une légère explosion avait eu lieu. Quant à attenter à ses jours, il n'y avait jamais songé ; et, vraiment, à en juger par la physionomie ouverte, la bonne humeur et le sourire frais et épanoui de M. Chainey, il ne nous semble pas le moins du monde probable qu'il ait jamais conçu le noir projet de mettre fin à ses existence.

**Blessé par un gamin.**—Hier matin, entre 10 et 11 heures, un colporte Camp et Lyons, Geo. Wall, un jeune homme de 25 ans qui en passant cherchait à séparer des gamins qui se battaient, lorsque l'un d'eux, nommé Ross, a tiré un coup de révolver et s'est enfui. Le balle n'a fait qu'effleurer la peau.

**Dix incendies en 24 heures.**—De 7 heures mardi soir à la même heure, hier soir, il n'y a pas eu moins de 10 incendies ou commencements d'incendie. D'abord celui des rues Palmyre et Johnson, puis rue Bonny, entre Delaronde et Villeré, une tentative criminelle faite sur l'entrepôt de M. Picke, à Alger ; une sérieuse tentative faite par des incendiaires chez Mme Manuel Myer, encoignure Rousseau et Français.

Pas d'alarme, $10 de dommages.

A 2 heures du matin, l'incendie de l'encoignure Baronne et Canal, qui a causé environ $100,000 de pertes.

A 2 heures 15, 150 balles de foin, évaluées $500, ont été détruites sur le quai ; une voiture d'échelles en se rendant au feu a failli se briser contre une locomotive de l'Illinois Central, et un vagabond couché dans le foin a failli y périr.

A la même heure, le feu mis chez un charpentier de la rue Dryades No 91 par des enfants de l'école de la rue de Canal a causé $50 de dégâts.

A 8 heures 45 A. M., le No 363 rue Thalie, habité par M. Martin, a été endommagé pour $100.

Cinq minutes plus tard, une alarme était donnée à la boîte No 15, pour un commencement d'incendie qui a causé $75 de dégâts chez Mme E. Brunnell, rue Alois No 19, à Alger.

A 8 heures 30 A. M., des étincelles d'une cheminée ont mis le feu au toit du No 238 de la rue Libérale, chez M. Hyp. Paul. Dommages, $10.

A 3 heures P. M., le feu a pris au premier étage du No 262 1/2 rue Poydras, un bâtiment en briques qui a été, avec les Nos 264 et 264 1/2, endommagé pour $30,000. Assurance de $55,000 à la Douglas West Agency.

Les trois immeubles appartiennent à M. Tony Matarazo dont le mobilier a été endommagé pour $500. Assurance $900 à la Compagnie Home.

Le No 266 est habité par Bernard Petitro, cordonnier, dont le mobilier a été endommagé pour $300. Assurance $500 à la Douglas West Agency.

No 264 occupé par Nick Lizzelman, épicier. Stock et mobiliers endommagés pour $750. Assuré $1,500 à la Firemen's Co.

**Affaire Hart.**—M. Maurice Hart, accusé de complicité dans l'assassinat du président de Rosen d'Etat dont est accusé M. Burke, a comparu hier matin devant la cour criminelle, section A, assisté de ses avocats, MM. Lionel Adams, Wm. L. Evans et John C. Wickliffe. L'Etat était représenté par MM. W. H. Rogers, avocat général, et H. Lozenberg, avocat du district. De nombreux témoins étaient présents ; néanmoins, quinze d'entr'eux manquaient à l'appel. M. Rogers a déclaré qu'il était inutile de les faire appeler, attendu que la plupart sont des employés de maisons de commerce et qu'ils se présenteront lorsqu'on les appellera.

Le jury a été composé comme suit :

Chas W. Duncan, Edw. G. Grace, E. J. Schlieder, John W. Philippe, L. E. Lemarié, Chas A. Kant, John T. Schoen, John T. Roder, jr., Jacob Turk, Enoch C. Williamson, Henry Casper, O. A. Schneidau.

Le cour ayant ajourné à 1 h. 30, a repris à cette heure en session, et M. Campbell, employé de M. Dubuclet, ex-trésorier, prédécesseur de M. Burke, ayant été appelé à témoigner, a déclaré que les bons en question avaient été remis à M. Burke afin qu'ils fussent détruits.

M. O. B. Steele, auditeur d'Etat, avait à peine commencé à témoigner, que MM. Evans et McCaleb l'ont interrompu pour faire opposition à la production des Bons en cour comme pièces à caution, leur argument étant qu'un objet n'appartenant à personne et dont quelqu'un s'empare n'est pas un vol et la personne qui s'en empare n'est pas un voleur.

En conséquence, les bons qui étaient nulle et sans valeur et n'appartenaient à personne n'ont pas été volés et ne peuvent être produits comme pièces à conviction contre l'accusé.

A 5 h. P. M., la Cour a ajourné, le juge n'ayant pas encore donné son avis sur la question de production des bons.

**Le commandant St-John.**—Hier matin, à 6 heures une vedette d'eau s'est déclarée à bord du Steamboat St-John, amarré au pied de la rue du Canal. Le second, John Lanhardt a donné l'alarme et deux remorqueurs sont venus au secours du steamboat et l'ont emporté de couler. Il était arrivé la veille au soir, ayant à bord 2,421 balles de coton et 250 sacs de graine de coton.

**Chute.**—Hier soir à 7 heures, Geo. Pervis, un jeune âgé de 40 ans, qui passait à bord du quai aux fruits, est tombé d'une hauteur de 20 pieds, se blessant à la figure et au côté droit. Il a été transporté chez lui, rue St-Philippe, près Dorsière.

**Accident.**—Hier, à 2 heures 15 de l'après-midi, une locomotive du Southern Pacific Railroad qui était en manœuvre a blessé à la jambe droite de derrière une vieille appartenant à M. J. W. Fry.

**Bottes Neuves.**—Le pétrolisme O'Brien a [illegible] hier par le Police David, blessé incendiaire, a perdu un jour de prison.

Mr. Johnson, voleur, [illegible] chez jours de prison.

Les trois coupeurs [illegible] du sergent chef J. B. Cooper, P. Cassidy et David Kleiner, [illegible] ont nommés sergents.

[illegible] Ward [illegible] Jan. 22, 1890.

[illegible] Jan. 22, 1890.

### ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE

[illegible] Section D—Joseph Vom Wickliffe, [illegible] Cour [illegible] Section D, [illegible] Joseph Vom Wickliffe [illegible] Cour [illegible] Section D [illegible] Cour [illegible] Section D [illegible] Cour [illegible] Section D